

## Syndrome de Diogène et Incendie

Chaque année, les experts du laboratoire interviennent sur une bonne vingtaine d'incendies se déclarant dans des logements occupés par des personnes souffrant du syndrome dit de « Diogène ». Pour l'un des derniers en date, l'incendie est parti de l'appartement d'un septuagénaire. Le sinistre a ravagé l'appartement de ce dernier mais s'est également propagé aux parties communes de l'immeuble. Les résidents ont été évacués mais l'occupant de l'appartement n'a pas donné signes de vie depuis. Cette note d'information aborde le phénomène Diogène par le biais de l'incendie, sachant que les risques d'incendies sont infiniment plus élevés dans les logements occupés par les personnes touchées par ce syndrome.

### Définition

Le syndrome de Diogène est une forme de trouble comportemental et non une maladie en tant que telle. Le syndrome peut exister de manière isolée, mais dans la majorité des cas il est associé à une pathologie plus ou moins lourde : trouble obsessionnel compulsif (TOC), psychose, trouble neurologique (démence, syndrome de Korsakoff, tumeurs), dépression, isolement extrême (hikikomori)...

Le syndrome se traduit et se reconnaît par :

- une accumulation d'objets hétéroclites, trouble nommé également syllogomanie,
- une négligence parfois extrême de l'hygiène corporelle et domestique, mais pas toujours car il existe des « Diogènes » propres. Certaines personnes accumulent en effet sans arriver à jeter, mais restent propres voire élégantes, de sorte que leur entourage peut ne se douter de rien, en tout cas pendant un certain temps,
- généralement un déni de son état, associé en conséquence à une absence de toute honte, tout en étant parfaitement lucide,
- un isolement social croissant, généralement accompagné d'un refus de toute aide, celle-ci étant vécue comme intrusive.



Vue générale de l'immeuble



Entrée de l'appartement



Salle de bains



Chambre

Dans un très grand nombre de cas, ce syndrome apparaît après un choc psychologique comme le décès d'un proche ou un changement radical de situation, sachant toutefois que certains professionnels évoquent des racines remontant à l'enfance. Il touche principalement des personnes âgées à partir de 70 ans, la plupart du temps vivant seules. Les femmes seraient majoritaires mais probablement du seul fait d'une espérance de vie plus grande que les hommes. On estime à environ 30 000 les personnes touchées par ce syndrome en France avec une hausse très nette des signalements au cours de la dernière décennie, traduisant non pas forcément un phénomène en hausse mais plutôt une plus grande prise de conscience des services sociaux, des professionnels de santé ou des pompiers par exemple.

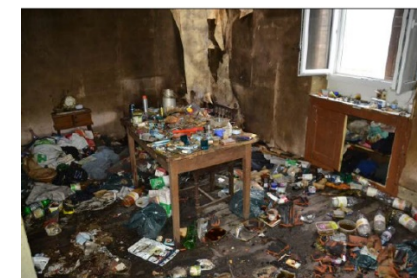
## Un risque incendie extrêmement élevé

Les raisons de ce risque incendie très élevé sont faciles à comprendre. Un logement de « Diogène » se caractérise par un encombrement hors norme, souvent (mais pas toujours) associé à une insalubrité plus ou moins importante. Bouteilles vides ou pleines, journaux entassés depuis des années, autres objets hétéroclites, aliments parfois en décomposition jonchent le sol et s'accumulent jusqu'au plafond. Le sol et les murs ne sont dans les cas extrêmes plus visibles et le passage d'une pièce à l'autre n'est parfois possible que par des sortes de tranchées étroites aménagées au milieu des désordres. Les salles de bains sont souvent inutilisables et le lit est le dernier endroit « plat » du logement. Dès lors, les départs de feu accidentels sont fréquents :

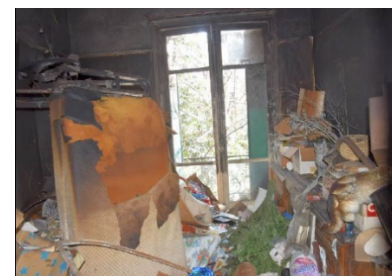
- feu couvant de mégots,
- feu de bougie ou d'ustensile de cuisson ; dans bien des cas, le logement n'est en effet plus alimenté électriquement, ce qui constitue un facteur aggravant du risque incendie,
- feu d'escarbilles,
- convecteur électrique en contact avec des empilements d'objets combustibles,
- appareils électrique ou leurs adaptateurs en veille et ensevelis sous les objets accumulés...
- ampoule électrique en contact avec des cartons...



Cuisine



Salle à manger



Ancien salon



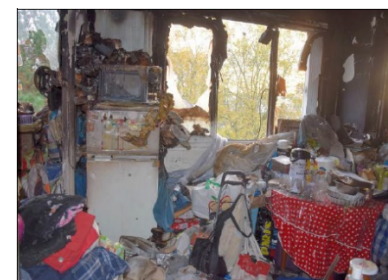
Chambre



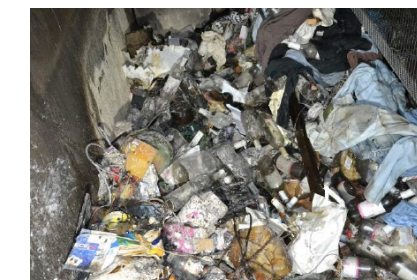
Couloir



Autre chambre



Cuisine



Objets jonchant la cuisine



Certains incendies se déclarent également en extérieur, lorsque le jardin (ou le balcon de l'appartement) est aussi encombré que le logement. Dans ces derniers cas, l'hypothèse d'actes de malveillance (non imputables à l'occupant) est souvent suspectée. Les risques de propagation aux bâtisses voisines ou aux appartements à l'aplomb sont très importants.



Vue aérienne

## Conclusion

Cette note n'a évidemment pas pour but de stigmatiser les personnes touchées par ce syndrome ni même d'ailleurs l'objectif de donner des solutions tant le problème est complexe.

Les Diogènes sont toujours des situations lourdes humainement. Leur venir en aide est une véritable gageure car les personnes touchées se coupent du monde extérieur et refusent généralement toute ingérence. Généralement, c'est le voisinage qui alerte les services sociaux. Le logement n'étant pas entretenu, les voisins finissent par être incommodés par des odeurs ou la présence d'insectes et de rongeurs. Parfois, c'est la famille, le syndic de copropriété, le bailleur ou les pompiers qui décident de donner l'alerte. Des sociétés de nettoyage spécialisées sont mandatées mais le problème réapparaît assez rapidement. Et en cas d'incendie, il arrive que le voisinage demande des comptes par voie judiciaire pour "mise en danger d'autrui et négligence" aux pouvoirs publics, aux syndicats voir à la personne souffrant de ce syndrome. Chaque année en France, environ 400 personnes perdent la vie dans un incendie et parmi ces 400 personnes, les « Diogènes » qui ne représentent que 0,05% de la population, représentent environ 5% des décès.

A Chenôve, le 17 novembre 2022

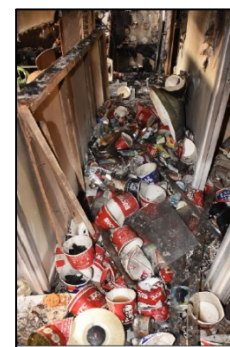
Frédéric LAVOUE



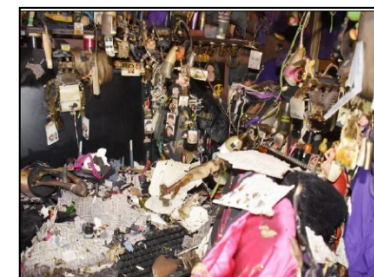
Pavillon avant sinistre



Pavillon sinistré



Couloir



Chambre